



**Thiers Dore
et Montagne**
L'INTERCO

DÉLIBÉRATION

N° 20180329-29

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 22 mars 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 29 mars 2018 à 18h30, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise KORCZENIUK, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Philippe CAYRE à Jeannine SUAREZ
Frédérique BARADUC à Philippe OSSEDAT
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET

Conseiller.e.s absent.e.s : Thomas BARNERIAS, Ghislaine DUBIEN, Carine BRODIN, Hélène BOUDON, Thierry BARTHELEMY

Conseiller suppléant ayant voix délibérante : José MONRUFFET

Secrétaire de séance : Benoît GENEIX

**VŒU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE S'OPPOSANT A LA FERMETURE
ANNONCÉE DU GUICHET SNCF DE THIERS**

Rapporteur : Tony BERNARD, Président

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

49

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

4

Total votants :

54

Vu la fermeture du guichet de la gare SNCF d'Ambert fin 2017 ;
Vu la fermeture du guichet de la gare de Thiers à la fin du premier semestre 2018 annoncée récemment par la SNCF.

Considérant que cette fermeture aboutirait à la suppression d'un service public de proximité ;
Considérant que, au-delà de la population de la commune-centre, le guichet est fréquenté par l'ensemble de la population du territoire ;
Considérant que la suppression envisagée participe d'une réforme inadaptée aux besoins des usagers du territoire de la Communauté de Communes ;
Considérant l'utilité des services publics de proximité sur le territoire de la Communauté de Communes ;
Considérant la nécessité de soutenir le dynamisme démographique du territoire de la Communauté de Communes ;
Considérant la nécessité de développer les services de transports en commun sur le territoire et l'indispensable rôle du réseau ferroviaire dans la région, le département et la Communauté de Communes ;
Considérant que cette réorganisation se fera au détriment de l'emploi et du service public, qu'une part de la population est en attente de réels conseils de la part du personnel en gare et donc en attente de la présence effective d'un agent ;
Considérant que la déshumanisation progressive des services à la personne par le biais de processus qui fonctionnent exclusivement par internet, dont les services ne sont pas équivalents ;
Considérant une fracture numérique constatée sur le territoire de la Communauté de Communes.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Souhaite** le maintien du guichet de la gare SNCF de Thiers,
- **Demande** à la direction de la SNCF de réexaminer sa position,
- **Charge** le Président de toute démarche utile pour maintenir ce service de proximité.

TOTAL VOTANTS : 54

Conseillers présents : 50

Représentés : 4

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Pour : 54

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon

